



COMMUNE DE CURGIES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil VINGT TROIS, le DIX NEUF SEPTEMBRE à 18 H 00, le conseil municipal de cette Commune, convoqué le 14 Septembre 2023, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier VANESSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes, BREMENT Patrick, LEVEUGLE Laure, BARBIEUX Pierre, VANESSE Marie-Béatrice, ANGLADE Mickael, DEPAGNE Chloé, DESTOMBES Daniel, HOT SOUFFLET Brigitte, MELON Franck, ARBONNIER Lucie, COURDENT Geoffrey, OLIVIER Cécile, BARDIAUX Elsa, DUBOIS Jacky

ABSENTS EXCUSES PROCURATIONS DE : EN ATTENTE DE LEURS ARRIVEES : Mme BARDIAUX Elsa à Mr DUBOIS Jacky – Mr MELON Franck à Mr ANGLADE Michael

Mr le Maire nomme Mme Martel Virginie secrétaire auxiliaire de séance

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2023

Monsieur DESTOMBES Daniel apporte une remarque sur le point suivant :
Ferme Portier - rue Jean Baptiste Derode :

Passage compte rendu du 30/06/23

« Monsieur Destombes, se prononce en faveur de l'achat et demande si une visite des lieux est possible, Monsieur le Maire lui conseille de se rapprocher de la famille. »

Monsieur Destombes souhaite que soit précisé qu'il a fait cette demande pour l'ensemble du conseil municipal et non à titre personnel.

1- INTEGRATION DES CHEMINS DE REMEMBREMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Association Foncière de Remembrement réunissant les communes de Curgies, Préseau, Marly, Aulnoy lez Valenciennes, et Saultain sera dissoute en fin d'année.

Il est donc demandé à chaque commune de reprendre les chemins dans son domaine public.

Monsieur le Maire précise que lors de différentes réunions, il a demandé la remise en état des chemins afin d'envisager une intégration dans le domaine public.

Mme HOT Brigitte indique que ce n'est pas le cas pour tous les chemins, et précise que certains seront impraticables pour la récolte betteravière.

Au vu de ces informations, le conseil ne se prononce pas sur l'intégration des chemins et demande une remise en état suivi d'un constat sur place.

2- EXTENSION RESEAU ENEDIS – LOTISSEMENT ROUTE NATIONALE

Monsieur le Maire revient sur l'aménagement d'un lotissement de 5 lots libres par la société Espace Promotion France, Route Nationale, et rappelle qu'une extension de réseau était nécessaire, dont le coût d'un montant de 2 996.51 € vient d'être réglé.

Monsieur le Maire ayant obtenu un accord de remboursement par la société, il convient de réclamer cette somme.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte cette recette

3- ADHESION DES COMMUNES DE : AVELIN – IWUY – ENQUIN LEZ GUINEGATTE et TORTEQUESNE au SIDEN SIAN avec transfert de la compétence Défense Incendie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en tant que membre du Siden-Sian, nous sommes sollicités pour donner notre accord, ou non, sur l'adhésion des communes d'Avelin, Iwuy, Enquin lez Guinegatte, et Torquesne.

A l'unanimité, le conseil accepte ces adhésions.

4- DEMANDES DE SUBVENTIONS A VALENCIENNES METROPOLE

► Réfection toitures classe maternelle (Monsieur COURDENT ne prend pas part au vote)

Monsieur le Maire donne lecture de devis concernant la réfection des toitures de classe maternelle.

- ENT BALIEU - Maresches : 72 756.50 € HT complément isolation : 6 880.00 € HT
- ENT PIRSON - Gommegnies : 76 107.12 € HT complément isolation 7 595.00 € HT
- ENT FJD COUVERTURE - JENLAIN : 84 535.00 € HT complément isolation : 9 675.00 € HT

A l'unanimité, le devis de l'entreprise BALIEU est retenu. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à passer commande des travaux et à solliciter la subvention.

► Pose de panneaux photovoltaïques salle Pierre Delcourt

Monsieur le Maire donne lecture d'une étude réalisée par la Sté Montelec de Curgies concernant la pose d'une soixantaine de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente Pierre Delcourt.

La consommation annuelle d'électricité de la commune est d'environ 100 000 kw, éclairage public déduit, la pose des panneaux assurerait une production minimum de 22 500 kw, et une économie des coûts d'électricité durant la 1^{ère} année à hauteur de 5 332 €, et de 108 668 € sur 20 ans.

Monsieur le Maire présente les devis :

Ent. MONTELEC - Curgies : 25 744.00 € HT

Ent. CC HABITAT - Bully les mines : 27 310.00 € HT

Après délibération, l'assemblée est favorable à cette opération, Monsieur Barbieux demande la vérification des clauses de nos contrats d'assurance pour ce type de matériel dans le cas d'un éventuel sinistre.

A l'unanimité le devis de l'entreprise Montelec de Curgies est retenu. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à passer commande des travaux et à solliciter la subvention auprès de Valenciennes Métropole.

5- RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire rappelle le rôle de la commission de contrôle des listes électorales. Elle est chargée de vérifier les inscriptions et radiations des électeurs effectuées par le Maire. Selon les dispositions de l'article R.7 du code électoral, elle est renouvelée tous les 3 ans, et après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, pour lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges lors des dernières élections municipales, la commission est maintenant composée de 5 membres.

Après délibération, les membres nommés sont :

Mmes DEPAGNE Chloé – OLIVIER Cécile – ARBONNIER Lucie – BARDIAUX Elsa –
Mr DUBOIS Jacky

6- TARIFS DE LA GARDERIE PENDANT L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le 05 Septembre dernier, un contrôle de la CAF a eu lieu concernant les accueils de loisirs.

Il a été constaté que le site de la commune indique la gratuité de l'accueil péri-centre, or, tout accueil gratuit n'est pas éligible à la subvention de la CAF.

Sur les prochaines délibérations concernant ces tarifs, il sera précisé que l'accueil péri-centre est inclus dans le prix de la semaine afin de conserver la gratuité de ce service offert aux familles, et de continuer à bénéficier du financement CAF.

Pour rappel : Garderie le matin de 8 h 30 à 9 h 00 – le soir, 17 h à 18 h.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie de remise des médailles du travail

Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie a lieu chaque 1^{er} Mai depuis de longue date, mais que celle-ci est inappropriée et qu'il serait judicieux de déplacer la date de cette cérémonie.

Quelques dates sont évoquées, mais pas déterminées, le point sera donc à revoir.

Organisation d'un voyage à Paris au salon de l'agriculture

Monsieur le Maire rappelle l'organisation, par Mr BARBIEUX, du voyage à Paris le 31 août dernier, pour la visite de l'exposition Ramsès II et l'or des pharaons.

Celui-ci ayant rencontré un grand succès auprès des curgissiens, il est envisagé de proposer, dans les mêmes conditions, (prise en charge du bus pour les curgissiens) une sortie au salon de l'agriculture en Mars 2024.

Monsieur Barbieux est chargé de demander un devis à la sté de transports Finand.

Théâtre du Phénix de Valenciennes – choix d'une date de représentation

Mme Vanesse revient sur la représentation théâtrale du 14 janvier 2023, et rappelle le souhait du conseil d'ouvrir la culture aux Curgissiens par des représentations en notre salle polyvalente. Mme Vanesse fait un point sur les modalités d'organisation et ajoute que :

Pour la saison 2023-2024, le PHENIX nous propose une tournée Hors les murs.

Programme : Théâtre On Demand,

Mise en scène : Damien Charbonnet-Darmaillacq

Damien Charbonnet-Darmaillacq vous amène le spectacle à domicile avec son programme Théâtre *on demand*. Ni machinerie, ni artifice.

Aussi à l'aise dans un musée que dans votre salon, la Compagnie 7 Ans Plus Tard interprète des scènes à la demande du public.

De Racine à Beaumarchais en passant par Feydeau ou des auteurs plus récents à découvrir, la Cie 7 ans plus tard propose un florilège des plus grandes scènes théâtrales sur les disputes de couple lors d'un spectacle interactif et plein de surprises ! C'est vous, spectateur.rice.s, qui distribuez les rôles et décidez du destin de la représentation : rôle féminin ou masculin, peu importe.

À chaque acteur d'être prêt à tout jouer, à tout moment ! Un spectacle tout terrain pour découvrir le théâtre et le plaisir du jeu d'acteur. Durée : 2h - 4 comédien.ne.s.

La représentation aura lieu le VENDREDI 05 AVRIL 2024 à 20 H 00

Demande de peinture - murs de l'école

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame Delourme, Directrice d'école concernant la création d'une frise sur les murs de la cour d'école. A notre charge de peindre les murs avant l'intervention d'un artiste qui produit un devis de 4 436.00 €.

Madame Bardiaux indique que des étudiants en licence d'Arts de Valenciennes peuvent éventuellement aider l'école à réaliser son projet.

Monsieur COURDENT ajoute qu'une école voisine a réalisé son projet sans intervenant extérieur, projet mené par la Directrice et les enseignants.

L'assemblée approuve l'idée mais trouve le coût trop élevé.

Achat d'un terrain chemin des courtils

Monsieur le Maire revient sur la proposition d'achat d'un terrain chemin des courtils, pour la somme de 500 €.

Suite à la réunion du 30 juin, l'étude DELCROIX HARDY de Valenciennes a été informée de la décision du conseil en faveur de l'achat. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un héritier s'est porté acquéreur, ainsi que l'agriculteur cultivant le terrain concerné, et ne souhaite donc pas surenchérir.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Déploiement de la fibre

Monsieur Brément fait un compte rendu à l'assemblée de sa rencontre avec le Directeur de l'opérateur ORANGE. Il fait un rappel du déploiement de la fibre sur la commune, qui se termine fin 2023. Cependant, il reste à ce jour, une soixantaine d'habitations non éligibles, mais Mr Brément précise qu'un nouveau projet de « déploiement fibre » se prépare pour début 2024, et il travaille avec l'opérateur pour que CURGIES en bénéficie.

Illuminations de fin d'année

Avant de solliciter les devis d'éclairage de fin d'année, Monsieur le Maire demande l'avis de l'assemblée :

- Soit d'un éclairage concentré sur la place, comme l'an dernier, en raison des coûts et des contraintes environnementales,
- Soit, un éclairage redéployé dans les rues comme par le passé,

Monsieur Courdent fait le constat du respect de nombreuses petites communes envers les consignes écologiques et économiques, mais déplore que les grandes villes n'aient pas fait de même.

L'assemblée est partagée pour un déploiement dans les rues, mais en raison du coût des installations, préfère concentrer les illuminations devant la mairie, au profit, éventuellement d'une remise en fonction de l'éclairage la nuit, pour lequel, l'avis de la population sera sollicité.

Projet vidéosurveillance

En raison des cambriolages sur la commune cet été, mais malgré les coûts d'un tel projet, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de redéposer un dossier d'étude de faisabilité financière pour l'installation d'un système de vidéosurveillance sur la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Concours des maisons fleuries

Madame Olivier indique qu'il y a une quinzaine d'inscrits et que le jury est passé le 27 Juin. Après échanges au sujet des récompenses, il est décidé d'offrir :

- Pour les 3 premiers gagnants un bon d'achat de 30, 20 et 10 € (à utiliser auprès des commerces locaux) plus un livre,
- Pour les participants suivants, un livre.

DIVERS

Monsieur Destombes informe Monsieur le Maire que le tunnel près de la décharge de Sita n'est plus praticable en raison de l'accumulation de boue. Monsieur le Maire répond qu'il se rapproche du Département, en charge de l'entretien.

Monsieur Courdent demande s'il est possible d'allonger le réseau d'eau au cimetière, afin de faciliter l'arrosage par les familles des concessions se trouvant au bout des allées.

Monsieur Anglade propose de disposer des cuves de récupération d'eau.

Sans autre question, Monsieur le Maire clos la séance.